



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le Vingt-Deux Décembre**

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 décembre 2014

Secrétaire de séance : Michel AUFFRET

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 22 - Votes pour : 22 - Votes contre : 0 - Abstention : 0 - Votes blancs ou nuls : 0

**Étaient présents** : M. AUFFRET – R. AUBAULT - A-M. GAUBERTI – J-L. GIRAUD- **Adjoints**

A. PELLEGRINO – S. BEURRIER - C. LUBRANO LAVADERA – A. RASKIN – E. MENUT – N. PERRICHON – S. LELUIN – M. RAYNAUD, **Conseillers Municipaux**

**Absents excusés** : W. DUBOSQ (pouvoir donné à C. LUBRANO LAVADERA) – G. BARRA (pouvoir donné à M. AUFFRET) – A. CELKA (pouvoir donné à S. LELUIN) – J. RAYNAUD (pouvoir donné à J-L GIRAUD) – J. HENSELER (pouvoir donné à E. MENUT) – A. STEPHAN (pouvoir donné à A. PELLEGRINO) - J. TOCQUER (pouvoir donné à M. BOUGE) – S. ALLEG (pouvoir donné à R. AUBAULT) - C. VELAY (pouvoir donné à A-M. GAUBERTI) – A. DUBOIS

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2015**

Monsieur le Maire précise au conseil qu'il convient d'augmenter le tarif de la consommation d'eau potable pour prendre en charge l'augmentation conséquente du coût d'achat à E2S. La restructuration tarifaire d'E2S est justifiée par les nombreux investissements réalisés par cette entreprise depuis plusieurs années, dont la création de 2 sites de forages «La Barrière» et «Tassy», et la non augmentation des tarifs de l'eau depuis 1996.

Il propose une augmentation du tarif de la consommation d'eau potable, de 0,05€ du prix du m3. Les autres tarifs de consommation d'eau et d'assainissement en vigueur depuis la dernière délibération n° 2012-12-03/006 du 3 décembre sont maintenus. Les nouveaux tarifs s'établissent comme suit :

TARIFS CONSOMMATION EAU ET ASSAINISSEMENT	Tarifs 2004	Tarifs 2010	Tarifs 2015
Abonnement eau potable	0.20€/m3	0.20€/m3	0.20€/m3
Abonnement eau agricole	0.20€/m3	0.20€/m3	0.20€/m3
Abonnement assainissement	0.20€/m3	0.20€/m3	0.20€/m3
Location entretien compteur	0.05€/m3	0.05€/m3	0.05€/m3
Consommation eau potable	0.60€/m3	0.60€/m3	0.65€/m3
Consommation eau agricole	0.20€/m3	0.20€/m3	0.20€/m3
Redevance assainissement	0.40€/m3	0.40€/m3	0.40€/m3
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte (*)			
Redevance pour pollution (*)			
<b>CHANGEMENT DE COMPTEUR</b>	54,88€	55.00 €	55.00 €
<b>REMISE EN EAU APRES COUPURE</b>	54,88€	55.00 €	55.00 €
<b>FRAIS de rappel</b>		1.00 €	1.00 €
<b>FRAIS de gestion, rejet, prélèvement, chèque sans provision, tout problème de règlement</b>		5.00 €	5.00 €

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DECIDE**

- **D'APPROUVER** pour l'année 2015 l'application des tarifs ci-dessus indiqués.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*



Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Camille BOUGE